



Syndicat des Cavistes professionnels

12 rue Ste Anne

75 001 Paris

scp@cavistesprofessionnel

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Elysée

Le mardi 3 janvier 2023,

Monsieur le Président,

En tant que président du Syndicat des Cavistes Professionnels (SCP), je représente les 6000 points de vente physiques qui, en France, commercialise principalement des boissons alcoolisées d'origine et de tradition. Nos boutiques sont installées le plus souvent près des lieux de résidences, centres-villes ou quartiers, que nous animons, rendons vivants.

Au cours des dernières semaines de l'année, j'ai été, encore une fois et de façon beaucoup trop récurrente, contacté par des adhérents affolés, confrontés à des décisions préfectorales nous interdisant de travailler les jours de fêtes ... ou à l'occasion de rassemblement sportif (*interdiction de ventes de boissons alcooliques des 4 et 5eme catégories à partir de 12h (Puy de dôme) ; fermeture anticipée (17h dans le Rhône), etc*).

Vous avez prôné lors de vos vœux, le travail et les valeurs associées. Mais nous, petits commerçants de proximité, qui dépendons de notre disponibilité, sommes empêchés de travailler alors que la fin d'année est la principale période pour nos entreprises et que 50% du chiffre d'affaires de nos boutiques est réalisé après 17h ? Nos positionnements sont déjà fragilisés par les conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat de nos clients alors même que nos partenaires vignerons ont eu eux-mêmes à subir hausse des charges et conditions climatiques difficiles. Pourquoi tant de haine (si vous me permettez l'expression) ? Nous ne sommes pas des dealers, nous vendons l'essence de nos terroirs, celle qui fait avancer les idées et élève les esprits... quand ils sont éduqués.

Vous évoquez régulièrement dans vos messages aux citoyens votre attachement à ce qui fait rayonner notre pays à l'étranger, nos savoir-faire, notre gastronomie, nos produits de terroirs et l'art de vivre s'y réfèrent.

Notre métier consiste justement à valoriser ces produits et à sécuriser nos clients, grâce à une sélection de grande qualité et un accompagnement durant la vente dispensant les conseils de conservation et de services ; ce sont ces formes de vente, accompagnées, personnalisées, qui nous rendent particulièrement responsables et fait de nous des acteurs culturels importants contre les mauvais comportements de consommation ; NOUS ÉDUQUONS à la responsabilité ... et au bon goût.

La loi aujourd'hui empêche de distinguer les différentes catégories de commerce et pénalise ainsi les commerces spécialisés, qui s'adressent à des clientèles ayant prémédité leur achat, de qualité, en les soumettant aux mêmes contraintes que les commerces dits généralistes, qui s'adressent à des flux de clients en recherche parfois uniquement de prix bas.

w w w . c a v i s t e s p r o f e s s i o n n e l s . f r

Changeons ces règles pour permettre aux commerces spécialisés de promouvoir la qualité qui est au cœur de leur modèle économique.

Nous pratiquons une forme de commerce encore traditionnelle bien qu'en profonde mutation. Nos commerces sont présents sur l'ensemble du territoire et ils assurent les débouchés des productions artisanales de nos vignobles ; nous faisons vivre la richesse de nos terroirs, c'est-à-dire leur diversité.

Mais à force de diabolisation permanente, notre survie est en jeu.

Vous qui souhaitez promouvoir le dynamisme d'une nation d'entrepreneurs, capables de répondre aux enjeux du monde qui arrive, capables d'engager la métamorphose du système qui nous sauvera tous, pourquoi alors oublier toutes les subtilités de notre culture, toute la palette de ce qui fait son raffinement ? Une culture qui devra être capable d'associer high tech et intelligences multiples, esprit et corps, une nation qui doit continuer de faire référence par son bon goût.

En hybridant nos pratiques traditionnelles avec les nouvelles formes de promotion et ventes digitalisées, en développant nos formations à l'expérience de dégustation, en faisant découvrir à nos clients la richesse des palettes de goûts, stimulant leurs papilles et nourrissant leur curiosité, les cavistes de France participent de ce patrimoine national et lui confère la modernité qui permettra au pays de continuer à rayonner.

NOUS SOMMES les ambassadeurs du bon goût et les cavistes, par leur nombre et leur proximité, figurent parmi les exceptions françaises ; il n'y a qu'en France que l'on compte autant de cavistes, loin devant nos confrères et amis italiens qui par contre sont, eux, reconnus officiellement par leur ministère de l'éducation, comme formateurs culturels.

Sauf si on continue de nous asphyxier par des interdits moraux dénués de bon sens, sauf si on continue d'acculturer les français de toute consommation d'alcool, sauf si on veut écraser toutes les nuances qui font pourtant la richesse du débat démocratique.

Nous souhaiterions parler de ces problèmes avec vos services afin qu'enfin nous puissions travailler dans des conditions sereines.

Vous remerciant, Monsieur le Président, de l'attention qui vous avez porté à ce courrier,
Et dans l'attente de votre retour,
Je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne année et vous adresse mes respectueuses salutations.

Patrick Jourdain
Président du SCP
caves-max-jourdain@wanadoo.fr

A propos du SCP : Créé en 2011, le Syndicat des Cavistes Professionnels réunit toutes les composantes de la profession des Cavistes afin de représenter ses spécificités auprès des institutionnels, de contribuer au développement et à la valorisation du métier et de lui donner une meilleure visibilité auprès du public. A ce jour, près de 1500 points de vente y sont liés.

Le SCP est aujourd'hui reconnu comme organisation professionnelle représentative et membre de la Confédération Générale de l'Alimentation de Détail.

Pour le SCP : scp@cavistesprofessionnels.fr

Adresse postale : 24 rue Ampère 03300 CUSSET